

Honoraires de location loi de 89 (TVA 20% incluse)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	bailleur TTC	locataire TTC
Entremise et négociation	150 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € / m ² de surface habitable (dans le 91) 12 € / m ² de surface habitable (dans le 92)	10 € / m ² de surface habitable (dans le 91) 12 € / m ² de surface habitable (dans le 92)
Etat des lieux location vide ou meublée	3 € / m ² de surface habitable	3 € / m ² de surface habitable
Etat des lieux de sortie	300 € TTC si pas d'état des lieux d'entrée par l'agence ou si sortie de location ou gestion	

Honoraires de location hors loi de 89 (TVA 20% incluse)

Locaux de droit commun / commerciaux / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Locaux commerciaux professionnels	15% du loyer annuel	15% du loyer annuel
Parking	100 €	100 €

Honoraires de Gestion (TVA 20% incluse)

Pack Argent (gérance sans le paiement des charges de copropriété)	6 %	sur toutes les sommes quittancées
Pack Or (gérance avec le paiement des charges de copropriété)	7 %	sur toutes les sommes quittancées
Assurance « Garantie des Loyers impayés » GLI	2.20 %	sur toutes les sommes quittancées
Aide à la déclaration fiscale de la taxe foncière	85 €	Par Lot de gestion
Gestion des gros travaux et sinistres	95 €	Par heure
Local Commercial/ professionnel	7 %	Du loyer annuel